

CANAL+

CHAQUE JOUR
EST UNE FÊTE

85 56
CANAL+ CAMEROUN

LE DECODEUR HD
5 000
A PARTIR DE LA
FORMULE ACCESS

*Offre valable jusqu'au 31/12/2024, sous réserve des stocks disponibles pour tout nouvel abonné à partir de la formule Access au OFFER CANAL+. Promoteur exclusif. Hors taxes d'abonnement. Prix TTC maximum garanti. Voir pour plus d'informations le site internet de Canal+ Cameroun.

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE
30 JOURS
OFFERTS
A TOUT CANAL+

*Offre valable du 15 novembre au 31 décembre 2024 pour tout abonné à la formule Simple ou à la formule Double. Voir pour plus d'informations le site internet de Canal+ Cameroun.

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

La Voix du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

DÉLABREMENT DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX

Le DG des ADC dans le box des accusés

Le président du Groupement des entreprises du Cameroun (Gecam), Célestin Tawamba, vient de tirer la sonnette d'alarme sur l'état lamentable des aéroports camerounais. Dans une lettre cinglante adressée au Directeur général des Aéroports du Cameroun Thomas Owona Assoumou, il pointe du doigt les nombreuses défaillances des infrastructures aéroportuaires et réclame des mesures urgentes pour remédier à cette situation

P 3



POUSSÉE INFLATIONNISTE Réunions de concertation au Ministère du Commerce



Luc Magloire Mbarga ATANGANA s'entretient ce mercredi 20 novembre avec les opérateurs économiques et les organisations de défense des droits des consommateurs.

Page 4

HAUSSE DU PRIX DU KWH La FOCACO et le COC annoncent un nouveau sit-in de protestation



Après le report de leur dernier sit-in décidé par le Sous-préfet de Douala 1er, les 2 Addics dénoncent la facturation du premier kWh à 79 F au lieu de 50 F CFAPages 5&6

AGENCES RÉNOVÉES

Page 2

La Sch Cameroun lance la "Black Week"

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS - N° 208 DU 15 NOVEMBRE 2024



SCB Cameroun

Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous



SCB BLACK WEEK

Ne perdez pas de temps !!!

Du 22 au 29 Novembre 2024, souscrivez à nos solutions de crédits et profitez de la **gratuité** des frais de dossiers et d'un **taux d'intérêt inédit** dans nos agences rénovées*.

Douala

(Liberté et Bonapriso)

Yaoundé

(Kennedy)

Ebolowa**Ngaoundéré****Maroua****Garoua**

CÉLESTIN TAWAMBA

La gestion calamiteuse des aéroports plombe l'économie camerounaise

Dans une correspondance adressée à Thomas Owona Assoumou, directeur général des aéroports du Cameroun, Célestin Tawamba, président du Groupement des entreprises du Cameroun (Gecam), dénonce avec fermeté la dégradation des infrastructures aéroportuaires du pays et les conséquences négatives de cette situation sur le climat des affaires.

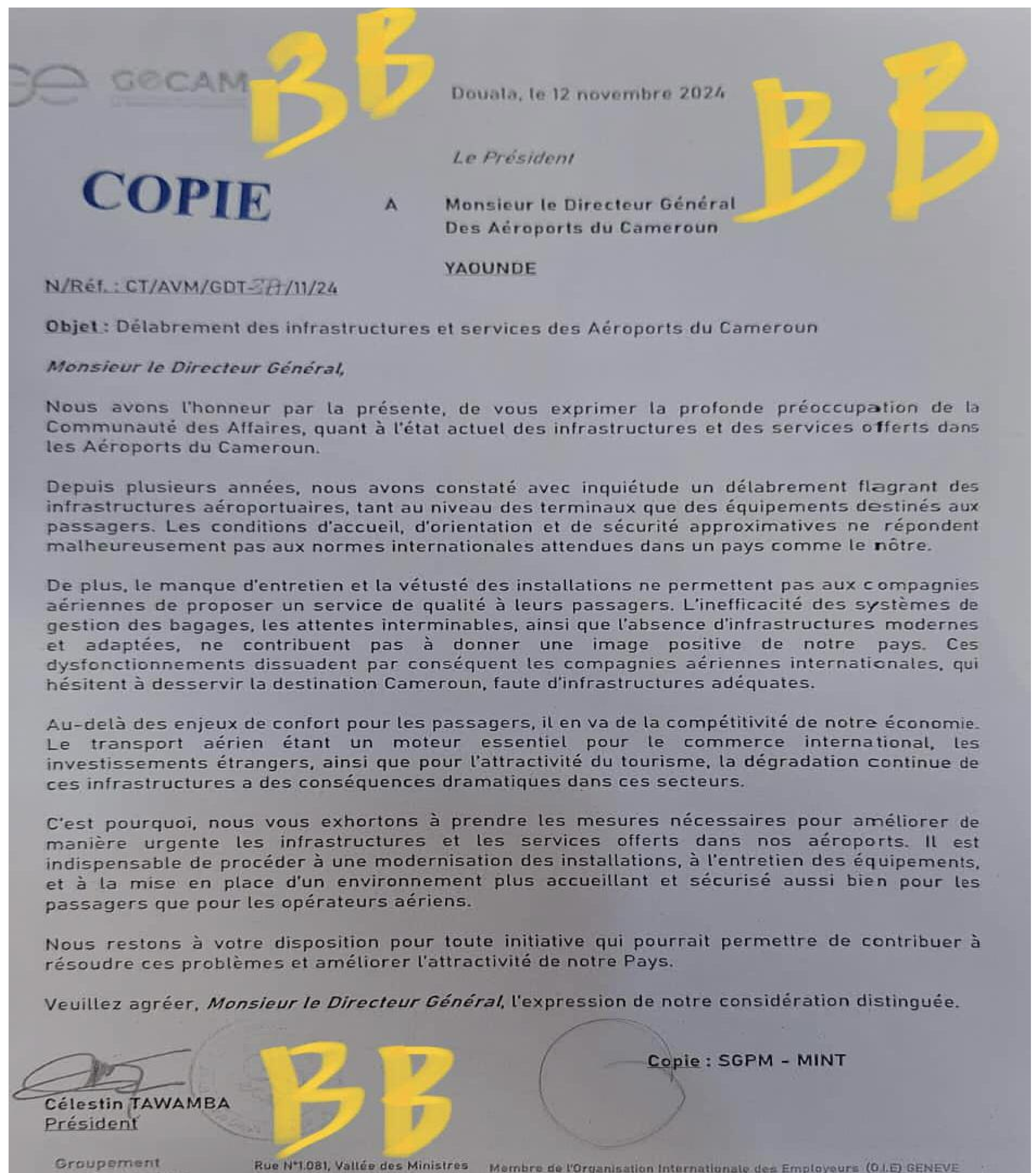
Célestin Tawamba, à la tête du Gecam, vient de tirer la sonnette d'alarme sur l'état lamentable des aéroports camerounais. Dans une lettre cinglante adressée au Directeur général des Aéroports du Cameroun Thomas Owona Assoumou, il pointe du doigt les nombreuses défaillances des infrastructures aéroportuaires et réclame des mesures urgentes pour remédier à cette situation.

« Depuis plusieurs années, nous avons constaté avec inquiétude un délabrement flagrant des infrastructures aéroportuaires, tant au niveau des terminaux que des équipements destinés aux passagers. Les conditions d'accueil, d'orientation et de sécurité approximatives ne répondent malheureusement pas aux normes internationales attendues dans un pays comme le nôtre. De plus, le manque d'entretien et la vétusté des infrastructures ne permettent pas aux compagnies aériennes de proposer un service de qualité à leurs passagers », dénonce-t-il dans sa lettre.



Les préoccupations de Célestin Tawamba vont bien au-delà du confort des passagers. Il souligne que la qualité des infrastructures aéroportuaires est un facteur déterminant pour la compétitivité économique de notre pays. Des aéroports dégradés constituent un véritable frein à notre croissance, en limitant notre attractivité pour les investisseurs étrangers et en réduisant nos possibilités de développement.

Par OLBIF,
Lebledparle.com



/DE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DU COMMERCE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF TRADE

TRES URGENT

N° 0735 /MINCOMMERCE/CAB

Yaoundé, le 18 NOV 2024

Le Ministre

Réf : M/LN° 0733/MINCOMMERCE/CAB
du 15 novembre 2024

À Monsieur le Président
de la Fondation Camerounaise
des Consommateurs
Yaoundé

Objet: Réunions de concertation

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en raison des contraintes d'agenda, les réunions de concertation, initialement prévues le mardi 19 novembre 2024, sont reportées au mercredi 20 novembre 2024, aux mêmes horaires.

Vous voudrez bien m'excuser pour ce contretemps.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma parfaite considération.-



Luc Magloire
Mbarga Atangana

NON À LA HAUSSE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

Le Sous-préfet de Douala 1^{er} interdit le sit-in de protestation de la FOCACO et du COC prévu ce jeudi 14 novembre 2024, à l'esplanade de l'agence ENEO à Koumassi-Douala

Les membres de ces deux organisations de défense des droits de consommateurs ont été dispersés par les forces de l'ordre et sont surpris par cette décision de l'autorité

administrative qui empêche les abonnés abusés d'exercer le droit de manifester.

En effet, de nombreux abonnés détenteurs de compteurs prépayés

sont facturés arbitrairement à 79 F le kWh au lieu de 50 F CFA depuis le 1^{er} Novembre 2024.

Carton Jaune à ENEO e son complice ARSEL, le Combat continue.....

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
REGION DU LITTORAL
DEPARTEMENT DU WOURI
ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1^{er}
SOUS-PREFECTURE DE DOUALA 1^{er}
SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
LITTORAL REGION
WOURI DIVISION
DOUALA I SUBDIVISION
SUBDIVISIONAL OFFICE DOUALA I
PRIVATE SECRETARIAT

DECISION N° 88 2024/D/C19/01/SP DU 14 NOV. 2024
PORTANT REPORT D'UNE MANI FESTATION PUBLIQUE

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1^{er}

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°90/055 du 19 Décembre 1990 portant régime des Réunions et manifestations publiques ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu Le Décret n°2024/015 du 18 Janvier 2024, nommant Monsieur **HEUNGAP Arnaud** aux fonctions de Sous-Préfet de l'Arrondissement de DOUALA 1^{er} ;

Considérant les négociations en bonne voie en cours,

DECIDE :

Article 1^{er} : Est reportée, la manifestation publique projetée pour le Jeudi 14 Novembre 2024 à l'esplanade de l'agence ENEO de Douala-Koumassi par le Collectif des Organisations des Consommateurs du Cameroun (COC) et la Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCAFO), en attendant l'issue des négociations en cours.

Article 2 : Tout contrevenant aux dispositions de la présente décision s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le Commissaire de Sécurité Publique du 1^{er} Arrondissement de la Ville de Douala et le Commandant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Bonanjo sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- ♦ Gouv/R/Litt
- ♦ Préfet/Wouri(Atcr)
- ♦ ComCentral N°1(Info)
- ♦ CoCom/Dia 1^{er}(Info)
- ♦ ComSpécial/Dia 1^{er}
- ♦ Intéressé(e)s



LE SOUS-PREFET,



HEUNGAP Arnaud
Administrateur Civil



Message du Consul de France à Douala aux ressortissants français du Cameroun

Madame, Monsieur,

Une compatriote est décédée cette nuit des suites de ses blessures après avoir été victime d'une agression à l'arme blanche dans le quartier de Bali, alors qu'elle sortait en marchant d'un diner au restaurant.

Dans ces conditions le Consulat général réitère ses recommandations qui sont :

- D'éviter de marcher le soir dans les rues de Douala, y compris dans les quartiers dits résidentiels.
- D'éviter d'exhiber tout article de valeur ou de nature à attirer la convoitise (sac à main, téléphone cellulaire, montre, bijoux, appareil photo, etc). Les sacs à main sont à proscrire sur les marchés et dans les quartiers sensibles. Il faut éviter d'y mettre des objets précieux (grosse somme d'argent, bijoux, téléphone, etc.) et ses documents. Les vols à l'arraché sont fréquents.
- De ne jamais porter sur soi d'importantes sommes d'argent. En revanche, il peut être utile de disposer de quelques billets et pièces qui pourront être remis, sans délai et sans hésitation, en cas d'agression.
- De ne jamais tenter de résister aux exigences des agresseurs qui, en général, visent seulement les valeurs ou les biens.
- D'éviter formellement d'emprunter des taxis à partir de la tombée de la nuit, surtout une personne seule. Les agressions en taxi sont fréquentes, surtout après la tombée de la nuit.
- De circuler en voiture vitres fermées et portières verrouillées et de ne jamais laisser de sacs, bagages ou objets de valeur visibles dans l'habitacle du véhicule. De nuit, de s'arrêter uniquement dans des endroits animés et bien éclairés (ex. : station-service).

Cordialement,
Jean-Charles Ledot
Consul général de France à Douala



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

Camtel prévoit de lancer ses services financiers mobiles en 2025



Cette initiative fait partie de la stratégie de croissance de l'entreprise dans le but d'entrer de plein pied sur le marché du mobile money.

La Cameroon Telecommunications (Camtel) annonce son intention de lancer son service financier mobile "Blue Money" dès 2025. Gilbert Ngono, directeur de la coopération chez Camtel, précise dans une déclaration faite à Africa Tech jeudi 14 novembre en Afrique du Sud que l'entreprise finalise actuellement une étude de faisabilité pour le lancement du service. « Blue Money sera disponible dès que les analyses

réglementaires et de marché seront achevées », explique-t-il. Selon lui, ce projet permet de renforcer l'empreinte de Camtel sur le marché des services financiers mobiles au Cameroun, actuellement dominé par d'autres grands opérateurs.

Un contexte de transformation numérique pour Camtel

En 2014, l'entreprise obtient une licence de téléphonie mobile et prend également en charge la gestion du réseau national de fibre optique, qui couvre aujourd'hui près de 90 % des départements camerounais. En septembre 2024, la branche mobile de Camtel, "Blue", comptait déjà 1,3 million d'a-

bonnés.

Le marché camerounais du mobile money connaît en effet une forte croissance. Selon un rapport de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC), le nombre de comptes a atteint 21,6 millions en 2022. Cependant, le secteur reste dominé par des géants internationaux tels qu'Orange et MTN, qui contrôlent près de 95 % des parts de marché.

Un réseau de distribution pour soutenir "Blue Money"

Pour accompagner le lancement de "Blue Money", Camtel prévoit de mettre en place un réseau de distribution, en particulier par le biais de partenariats avec des

applications mobiles. Cette stratégie vise à faciliter l'accès au service et à accroître sa visibilité dans un marché concurrentiel.

L'adoption du service Mobile Money connaît une progression significative au Cameroun. En 2022, le taux d'utilisation est passé de 29,9 % en 2017 à 42,7 %, d'après les résultats de la 5e Enquête camerounaise auprès des ménages (Ecam 5) publiés au mois d'avril 2024 par l'Institut national de la statistique (INS). Cette évolution représente une hausse de 12,8 % en cinq ans et illustre un intérêt croissant pour ce mode de paiement.

Anifa Mfoussie

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Biya fait désactiver les codes d'accès du contre-amiral Joseph Fouda

L'affaire du contre-amiral Joseph Fouda qui devait s'éteindre avec la libération des suspects prend désormais l'allure d'une bataille judiciaire complexe.

Au cœur de ce scandale qui secoue les hautes sphères camerounaises : des accusations croisées, des plaintes en série et la fuite de témoins-clés.

Le contre-amiral en disgrâce

Joseph Fouda, conseiller spécial du président Paul Biya, semble avoir perdu ses privilèges à la présidence. Son accès au bâtiment a été révoqué, son bureau vidé, et ses effets personnels ont été renvoyés à son domicile. Il n'a pas été aperçu à la présidence depuis un long moment. Pour tenter de restaurer son honneur, le proche collaborateur du Chef de l'Etat, a lancé plusieurs actions en justice pour diffama-



tion, notamment contre Hervé Parfait Mbapou et divers influenceurs.

Libérés le 20 septembre 2024 après deux mois de détention, les suspects restent sous contrôle judiciaire, devant se présenter mensuellement au tribunal militaire. Hervé Parfait Mbapou, homme d'affaires en fauteuil roulant, maintient son innocence et passe à l'offensive. Il a déposé plainte contre le lieutenant-colonel Jean Alain Ndongo pour « arrestation et séquestration,



pillage en bande » et prépare une autre plainte pour « séquestration et torture ».

L'énigmatique Olive Ngobo-Monthé

Cette employée de la présidence, âgée de 39 ans, a été arrêtée pour une supposée tentative d'escroquerie de 10 milliards de FCFA visant Jean Gakam, un banquier influent. Elle affirme avoir simplement reçu des documents compromettants concernant Gakam et sa

banque. Sa détention de 49 jours aurait causé la perte de l'enfant qu'elle portait.

Deux personnages centraux de l'affaire ont quitté le pays :- Le colonel Gabriel Metogo, retraité respecté et ancien commandant des Forces spéciales, a quitté le territoire avant qu'une interdiction de sortie ne soit émise contre lui.

— Jean Gakam, le banquier au cœur de l'affaire, reste injoignable depuis son départ du pays. Son rôle soulève de nombreuses questions : pourquoi a-t-il versé d'importantes sommes à des intermédiaires douteux ? Pourquoi n'a-t-il pas porté plainte s'il était victime de chantage ?

La justice devra lever le doute sur de nombreuses zones d'ombre. Les liens entre les différents protagonistes, le rôle exact de chacun et les véritables motifs derrière ces transactions douteuses restent à éclaircir. La justice camerounaise devra démêler cet écheveau complexe où s'entremêlent pouvoir, argent et influences.

Aumer

NA WA FUTURE

La mobilité urbaine au Cameroun est désormais une question de vie ou de mort

Parfois je me demande qui les Camerounais ont offensé, pour qu'ils soient maltraités par leur propre gouvernement comme un peuple capturé. Rien que cette année, 2024, on ne compte plus le nombre de morts sur les différentes routes nationales, du nord, du centre, du sud, de l'ouest et du littoral. Il n'y a eu aucune communication officielle du gouvernement, aucune mesure pour remédier à ces accidents rampants, et aucun plan pour les grands axes routiers.

Pire encore, le Cameroun ne survit que grâce au transport routier en 2024. La soi-disant Camairco, je me demande encore comment un Camerounais ordinaire pourra payer 100 000 XAF de Douala à Yaoundé et 280 000 XAF de Yaoundé à Maroua. Cela montre clairement le genre de personnes qui peuvent se le permettre et le genre



d'activités économiques qu'elles font. Tous les chemins de fer hérités des maîtres coloniaux et entretenus par l'ancien régime sont maintenant des buissons et des pistes pour animaux.

Sérieusement ! Les Camerounais dans leur ensemble vous ont-ils fait quelque

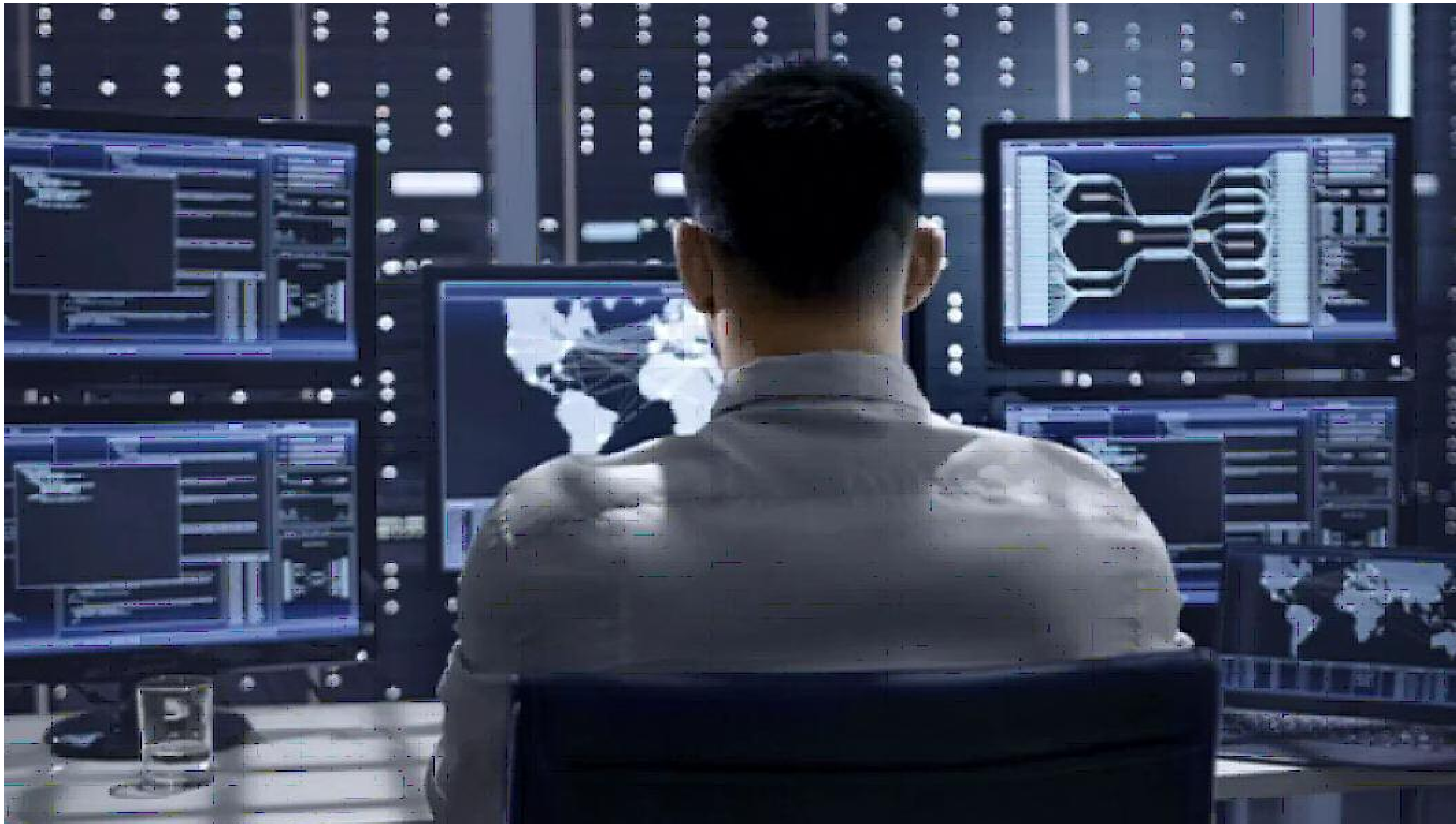
chose pour que vous gouverniez par vengeance ? J'ai payé 42 000 XAF (65€) de Paris à Berlin en avion. Il y a quelques semaines, j'ai payé un montant similaire en quittant l'aéroport de Bulawayo avec un jet rapide pour Jo'burg. Et ces mêmes personnes qui gouvernent le Cameroun

sont ici tout le temps, voyant ces choses en Europe et dans d'autres parties de l'Afrique, mais ils disent que les Camerounais continueront à souffrir à l'infini.

Tout Camerounais qui vote pour le système en place d'ici 2025 vote pour son propre asservissement.

DÉFAILLANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE

Comment les "techniciens allemands" d'Elecarn ont floué les Camerounais



La défaillance du logiciel d'inscription sur les listes électorales constitue un risque majeur pour les prochaines élections au Cameroun.

Toute chose qui suscite de vives inquiétudes à l'approche de ces échéances. Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun a porté l'affaire devant les tribunaux. Ce dysfonctionnement pourrait avoir des conséquences majeures sur la participation électorale et la légitimité du scrutin. Alors que le monde entier s'efforce de moderniser ses processus électoraux, cet incident rappelle les fragilités des systèmes numériques.

Une défaillance préoccupante...

Le logiciel en question, utilisé dans le système d'enrôlement des électeurs par Elections Cameroon a présenté des dysfonctionnements au niveau de la

reconnaissance des empreintes digitales des électeurs inscrits. Ce qui suscite de vives inquiétudes auprès de nombreux citoyens qui se sont inscrits pour voter. Selon les estimations de Maurice Kamto, environ 120 000 Camerounais n'ont pas vu leurs noms sur les listes provisoires de 2024. L'essentiel de ces manquements ont enregistré dans les régions du Centre et de l'Ouest. Laissant de potentiels électeurs dans l'incertitude. Les responsables électoraux ont déclaré qu'ils travaillaient d'arrache-pied pour résoudre ces problèmes, mais le temps presse.

Conséquences potentielles...

L'une des conséquences les plus graves de cette défaillance est l'exclusion potentielle d'un grand nombre d'électeurs. De nombreux citoyens, notamment des jeunes et des personnes issues de communautés marginalisées, pourraient se retrouver sans possibilité de voter. Parce qu'ils ne disposent pas de suffisamment de temps matériel et de moyens pour se déplacer vers les centres d'enrôlement, à l'effet

de procéder à des revendications. Cela pourrait entraîner une baisse significative du taux de participation, faussant ainsi les résultats des élections.

Perte de confiance dans le système électoral...

La confiance du public dans le système électoral est cruciale pour la démocratie. Des erreurs comme celles-ci peuvent alimenter le scepticisme et la désillusion des électeurs. Si les citoyens estiment que leur voix ne compte pas ou que le système est défaillant, ils pourraient choisir tout simplement de ne pas voter, ce qui pourrait avoir des répercussions à long terme sur la légitimité des institutions.

Risque de contestations judiciaires...

Les élections contestées ne sont pas nouvelles au Cameroun. Mais une défaillance technique majeure pourrait ouvrir la porte à des litiges judiciaires. Des candidats ou des partis politiques pourraient contester les résultats en arguant que le processus d'inscription a été biaisé, entraînant des retards et des

incertitudes supplémentaires.

Ce qui reste à faire...

Face à cette situation, les responsables politiques et électoraux doivent agir rapidement. Des solutions urgentes doivent être mises en place pour réparer le logiciel défaillant. Mais aussi pour garantir que tous les citoyens puissent s'inscrire avant la date limite en 2025, qui est une année électorale. Des campagnes de sensibilisation doivent également être lancées pour informer le public en temps réel de l'évolution de la situation des recours disponibles en cas de la persistance du problème.

La défaillance du logiciel d'inscription sur les listes électorales est un rappel inquiétant des défis auxquels sont confrontés les systèmes électoraux modernes. Il est impératif que des mesures soient prises pour corriger ces erreurs et restaurer la confiance du public. Alors que les élections approchent, chaque voix compte, et il est essentiel que chaque citoyen ait la possibilité de faire entendre la sienne.

Par Thomas Tankou

NGONDO 2024

Le Canton Bele-Bele à l'honneur

**C'est déjà le Festival
NGONDO**

Voici les activités qui meubleront la semaine et les jours restants avant cette grande célébration traditionnelle de la culture

des peuples Côtiers, les peuples Sawa :

- 👉 Grande marche sportive le 23 Novembre 2024 à partir de 6h
- 👉 Lutte traditionnelle
- 👉 Élection Miss
- 👉 Rencontre gastronomie,

édition spéciale Ndolè, du 21 au 29 Novembre, Place du Gouvernement à Bonanjo

👉 Carnaval du Ngondo le 30 Novembre...

Une occasion unique chaque premier dimanche du mois de

Décembre, pour commémorer avec les ancêtres et la culture Sawa.

DIVCOM/CUD

**NGONDO 0
BELE-BELE 2024**

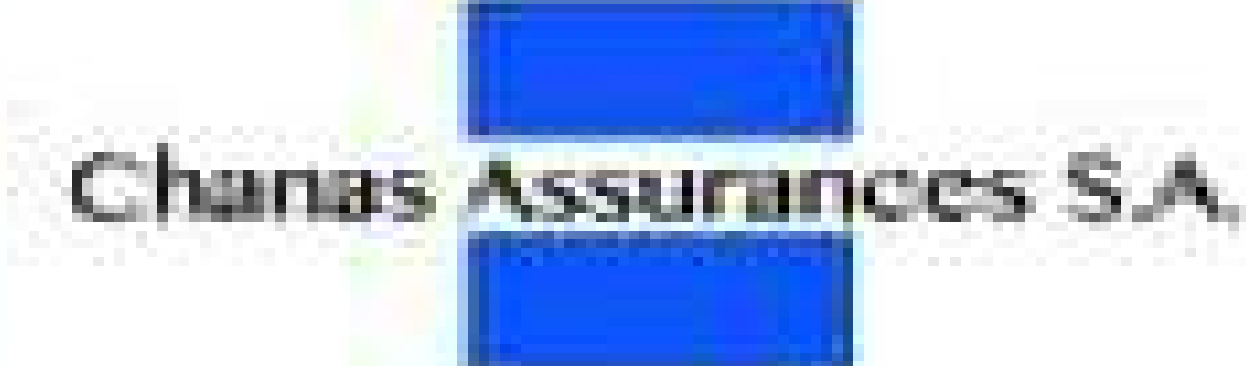
23 NOVEMBRE 2024
**LYCÉE BILINGUE
DE BONABERI**
17H PRÉCISES

**CARAVANE DU
NGONDO**
**Canton Bele-Bele
"JA JONGWANELE"**

ACTIVITÉS ✓

- » Marche sportive
- » Investissement humain
- » Election Miss
- » Lutte traditionnelle
- » Tir à la corde

Venez Nombreux...!!!





Supermont

— SINCE 1984 —



**ENCORE ET
TOUJOURS
AUSSI BELLE**



SOURCE
DU PAYS



ERGONOMIA

L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun